

Dossier de candidature pour l'internat rentrée scolaire 2023

(Important : lire la notice explicative page 4 avant de compléter le dossier)

Toutes les rubriques de ce dossier doivent être correctement renseignées pour qu'il soit examiné.

Tout dossier incomplet et/ou rendu après la date limite entraînera une notification de refus.

1° Informations concernant l'internat

- du dimanche soir au vendredi midi (repas compris) pour le forfait 5 nuits
- du lundi soir au vendredi midi (repas compris) pour le forfait 4 nuits.
- Une admission à l'internat vaut pour toute l'année scolaire et les sommes correspondantes seront donc dues pour toute cette durée. Toute décision de quitter l'internat en cours d'année scolaire doit faire l'objet d'une demande auprès de la direction du lycée.

2° Principaux critères d'admission à l'internat

CRITÈRES	DÉFINITION
Critères géographiques	- élèves dont la résidence familiale est éloignée de l'établissement de scolarisation qui est le plus proche du domicile proposant la filière* souhaitée. - élèves issus de milieu rural isolé. - élèves issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire et ne disposant pas de la filière à proximité équivalente du domicile.
Critères sociaux	- élèves issus de familles dont les conditions de vie sont peu propices à l'étude. - élèves boursiers.
Critères familiaux	- élèves faisant face à des manques d'encadrement éducatif (exemple : familles à horaires de travail décalés, familles monoparentales). - élèves bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.
Critères éducatifs	-élèves à besoins éducatifs particuliers (exemple : en voie de décrochage scolaire ou en situation de handicap...).

***Remarque :** le terme « filière » fait ici référence à la famille de métiers en seconde, par exemple Métiers de la Relation Clients (MRC) et pas au bac professionnel en fin de terminale, par exemple le bac professionnel Vente.

Une demande de changement d'établissement en fin de seconde, afin de s'engager dans un bac professionnel de cette famille de métiers non proposé par l'établissement, est possible.

Par exemple, un élève ayant suivi une seconde MRC dans un autre lycée peut demander, en fin d'année scolaire, à intégrer notre lycée pour une première « Vente » si elle n'existe pas dans le lycée où il a effectué son année de seconde.

3° Pièce à joindre obligatoirement au dossier

Un justificatif de domicile du responsable légal chez qui est fixé le lieu de résidence principale de l'élève est à joindre **obligatoirement** à ce dossier.

4° Renseignements administratifs

ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :

☐ FILLE ☐ GARCON

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

COMMUNE et CODE POSTAL :

Scolarisé en 2022-2023 en classe de :

Au sein de l'établissement (nom et ville) :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

▪ RESPONSABLE 1 (nom - prénom - lien de parenté) :

.....

ADRESSE :

COMMUNE et CODE POSTAL :

TEL. DOMICILE :

TÉL. PORTABLE :

ADRESSE MEL :

Date et Signature :

▪ RESPONSABLE 2 (nom - prénom - lien de parenté) :

.....

ADRESSE :

COMMUNE et CODE POSTAL :

TEL. DOMICILE :

TÉL. PORTABLE :

ADRESSE MEL :

Date et Signature :

5° Filière demandée au lycée et motif(s) de la demande d'internat

- Cocher les cases correspondantes au vœu de votre enfant :

Filière	Bac Professionnel envisagé en 1 ^{ère}
☐ Métiers de la Transition Numérique et Energétique (TNE)	☐ Cyber sécurité, informatique et réseaux, électronique (CIEL) ☐ Métier de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)
☐ Métiers de la Relation Clients (MRC)	☐ Commerce ☐ Vente ☐ Accueil
☐ CAP Equipier Polyvalent du Commerce (EPC)	

- Ce vœu est-il le vœu 1 de votre enfant : ☐ Oui ☐ Non ☐ indécis
- Demandez-vous une place à l'internat pour : ☐ 5 nuits ☐ 4 nuits ☐ indécis
- Motif de la demande d'admission à l'internat (si plusieurs motifs, les hiérarchiser de 1 à ..) :
☐ Critères géographiques ☐ Critères sociaux ☐ Critères familiaux ☐ Critères éducatifs
☐ Raisons personnelles

- Précisions détaillées quant au(x) motif(s) de la demande d'internat :

[illegible]

Notice explicative

L'internat est un service payant qui vous est proposé afin de garantir à votre enfant les meilleures conditions d'étude et de réussite. Ce dernier doit donc s'en saisir comme tel et son comportement au sein du lycée doit être en adéquation avec une réelle envie de réussir et donc de profiter de l'opportunité d'être interne. L'admission à l'internat est garantie pour toute la durée de l'année scolaire **mais peut être remise en cause pour l'année suivante.**

Le lycée dispose de moins de places en internat que de demandes reçues, il ne nous est par conséquent pas possible d'apporter une réponse positive à toutes les demandes, d'où la nécessité de ce dossier de candidature.

Les élèves internes des actuelles classes de seconde et première sont prioritaires afin de pouvoir conserver leur place à l'internat s'ils le souhaitent.

Le dernier délai pour nous retourner le dossier de candidature est fixé au vendredi 2 juin 2023, le lundi 5 juin une commission d'internat examinera toutes les demandes et, à l'issue, **vous recevrez une réponse par mail uniquement**. **Il est donc important de veiller à correctement renseigner votre adresse mail** dans le dossier afin qu'elle soit exacte et lisible (*il vous faudra également penser à regarder dans les indésirables de votre messagerie, où pourrait se trouver notre réponse, à partir du 6 juin*).

- Si la réponse est positive, vous serez assurés d'une place à l'internat en cas d'admission de votre enfant au lycée (procédure AFFELNET gérée par votre établissement actuel).
- Si vous êtes positionnés en liste d'attente, nous vous contacterons dans l'ordre de cette liste dès qu'une place se libérera. Toutefois et si la scolarité de votre enfant au lycée Pierre Mendès France ne peut absolument pas se faire sans internat, il sera alors peut-être prudent d'envisager une autre solution d'orientation avec votre établissement actuel.
- Si la réponse est négative, nous vous conseillons d'envisager au plus tôt, avec votre établissement actuel, une autre solution d'orientation pour votre enfant si sa scolarité au lycée Pierre Mendès France ne peut absolument pas se faire sans internat.

Attention : dans tous les cas, **l'admission à l'internat n'entraîne pas l'admission au lycée**, pour cela il vous faudra attendre le résultat, fin juin, de la procédure d'orientation gérée par votre établissement actuel.

Conseil : Si vous envisagez, sans certitude au 1^{er} juin, de demander pour votre enfant une affectation dans l'une de nos filières **et** qu'une place en internat est une condition obligatoire, nous vous conseillons de déposer quand même ce dossier, même si par la suite vous changez d'avis.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions concernant ce dossier de candidature à l'internat, aussi n'hésitez pas à nous solliciter au besoin, de préférence par mail à l'adresse indiquée en bas de page de ce dossier.